

Les PME entrent de plain-pied dans les marchés de l'accessibilité

by Les Echos - lundi, octobre 30, 2017

<https://correspondances.fr/les-pme-entrent-de-plain-pied-dans-les-marche-s-de-l-accessibilite/>

En 2005, la loi Handicap fixait sommairement les gérants d'établissements recevant du public (ERP) de se rendre accessibles à tous d'ici dix ans. Il aura finalement fallu attendre douze ans pour qu'une véritable vague de travaux se concrétise, et que la jeune filière des PME spécialisées dans le handicap commence enfin à se structurer.

Le chantier est immense : pas moins d'un million de bâtiments doivent être mis aux normes dans un contexte de baisse des finances locales, de fragilité économique, et d'inflation normative. Pour donner un peu de souplesse sans relâcher la pression, un nouveau délai de dix ans a été accordé en 2014, assorti d'un échéancier (les « agendas d'accessibilité programmées »). Près de la moitié des ERP sont ainsi entrés dans le processus de mise aux normes.

Le montant du chantier reste impossible à évaluer, tant les coûts diffèrent entre la mise en accessibilité d'une université et celle d'une boulangerie. L'estimation ne sera pas connue avant la fin de la décennie mais se chiffrera en milliards d'euros.

C'est donc un marché à investir pour les entreprises. D'autant que, bien souvent, les collectivités, gestionnaires de transports et autres exploitants de sites touristiques, en profitent pour réfléchir, plus globalement, au moyen d'accueillir l'ensemble de la population, des parents avançant leur poussette aux personnes âgées.

Si de nombreuses entreprises travaillent sur des sujets connexes, les PME hyper-spécialisées dans le handicap, ne sont pour l'heure pas très nombreuses : la filière n'en compte pas plus d'une trentaine. Mais elles ont pu prendre appui sur les associations qui jouent un rôle de sentinelles et s'impliquent dans leur R&D.

Des experts non-voyants ont ainsi inspiré à des fabricants d'escalators des solutions permettant de signaler l'imminence de la marche et le sens de la circulation. A Valenciennes, Axe Audio a développé des équipements incorporant une boucle électromagnétique pour permettre aux malentendants d'accéder aux administrations ou à la réception d'un hôtel. A Courbevoie, NB Solution, fondé par les concepteurs de l'accessibilité à Disneyland Paris, déploie son assistance à maîtrise d'ouvrage auprès de bailleurs et de sites touristiques. A Saint-Maur-des-Fossés, Tadéo a conçu des plates-formes de transcription instantanée de la parole et de vision-interprétation en langue des signes.

L'AFPAPH contribue à l'élaboration des normes Afnor et participe aux travaux de la Commission européenne pour édifier un socle législatif. Au terme d'une décennie d'efforts, la jeune filière espère accéder de plain-pied à un marché qu'elle a elle-même balisé.